

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	1 / 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial      sérié 12 - HORADAM GOUACHE  
du produit            Gouache extra-fine pour artistes

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements  
d'urgence  
Téléphone

Appel d'urgence Berlin  
(24h - counseling en allemand et en anglais)  
+49 (0) 30-30686700

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette

Mention  
d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

Texte pour l'étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du (de la) BIT, CIT, MIT, OIT: Peut déclencher une réaction allergique.

Texte des phrases biocides: voir section 16.

#### 2.3 Autres dangers

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	2 / 8

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

##### Spécification chimique

Eau  
gomme arabique  
pigments  
additifs

Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro d'enregistrement REACH  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

#### 3.2 Mélanges

##### Indications complémentaires

La couleur 12103 contient oxyde de zinc (voir la fiche de sécurité spécifique)  
Les couleurs 12 224, 12 228, 12 232, 12 236, 12 344, 12 346, 12 348 contiennent pigments contenant du cadmium.  
L'utilisation des pigments contenant du cadmium est limitée aux couleurs pour artistes.

Informations supplémentaires : voir l'annexe

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

##### En cas d'inhalation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. En cas de malaises, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

##### Ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

##### Agents d'extinction appropriés

Choisir l'agent extincteur en fonction de l'environnement du foyer.

##### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	3 / 8

monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### **6.2 précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une introduction dans l'environnement.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Indications complémentaires

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conditions de stockage et de conditionnement

température de stockage: 10 - 30 °C

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôle de l'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Appareil avec filtre à particules (EN 143)

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Lunettes de protection hermétiques.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	4/ 8

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	pâteux
Couleur	pigmenté
Odeur	presque inodore

	min	max	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Point de fusion/point de congélation			
Point éclair/plage d'inflammabilité			
Inflammabilité			
Température d'ignition			
Température d'auto-inflammabilité			
Limites d'explosibilité			
Indice de réfraction			
Valeur pH	5,5	6,5	
Viscosité			
Viscosité			
Tension de vapeur			
Densité		1,3 - 2,4 kg/l	20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau			

Danger d'explosion

#### 9.2 Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2 Stabilité chimique

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4 Conditions à éviter

forte chaleur et gel

#### 10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune donnée disponible
<b>En cas d'inhalation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Contact avec la peau</b>	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	5 / 8

Aucune donnée disponible

### Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le 1

milieu aquatique

Numéro de catalogue

Remarques générales

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Besoins en oxygène

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet

080112

Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Recommandation

#### Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	6 / 8

ADR, ADN  
IMDG  
IATA

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant - IMDG

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code  
Classe de danger  
Etiquette de danger ADR  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé  
Réservoirs mobiles: Instructions  
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières  
Codification réservoirs  
Restriction concernant les tunnels  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

#### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS  
Dispositions particulières  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
IBC: Instructions  
IBC: Réglementations  
Instructions réservoirs IMO  
Instructions réservoirs UN  
Instructions réservoirs Dispositions particulières  
Stowage and segregation  
Properties and observations  
Remarques  
EQ

#### Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard  
Passenger  
Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	7 / 8

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales

###### Europe

Teneur en VOC [%]

Teneur en VOC [g/L]

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Allemagne

Classe de stockage

Classe de risque pour le 1

milieu aquatique

Numéro de catalogue

Décret relatif aux

défaillances

Indications relatives à une limitation de la durée de travail

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Suisse

Teneur en VOC [%]

0 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

###### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

###### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## serié 12 - HORADAM GOUACHE

N° de l'article	12102011	blanc de titane	Date d'émission:	21.01.20
Version	6	( 21.01.20 )	Page	8 / 8

les vérifier expérimentaux. Pour ces raison nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Raison des dernières

#### modifications

### Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  
CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one  
MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one  
OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one



## Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 12 000 000

### HORADAM® Gouache

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
12102	blanc de titane	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
12220	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
12222	jaune de vanadium	PY184	vanadate de bismuth	14059-33-7
12226	teinte jaune de cadmium	PY154	Benzimidazolone	68134-22-5
12230	jaune indien	PY153	Complexe nickel	68859-51-8
12234	teinte orange de cadmium	PO62	Benzimidazolone	75601-68-2
12236	orange de cadmium	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
12340	teinte vermillon	PR255	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	120500-90-5
12350	écarlate	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
12352	carmin	PV19	Quinacridone	1047-16-1
12354	laque de garance foncée	PR83:1	Antraquinone, Al	72-78-0
12356	laque de garance profonde	PV19; PR179	Quinacridone; Pérylène	1047-16-1; 5521-31-3
12358	pourpre magenta	PR122	Quinacridone	980-26-7
12360	quinacridone violet	PV19	Quinacridone	1047-16-1
12460	violet	PV23	Dioxazine	6358-30-1
12462	bleu de Delft	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
12464	outremer foncé	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
12466	bleu de cobalt foncé	PB74; PB28	Phenakite (Co, Zn, Si); Spinelle (Co, Al)	68412-74-8; 1345-16-0
12468	outremer clair	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
12470	bleu de cobalt clair	PB28	Spinelle (Co, Al)	1345-16-0
12472	bleu indigo foncé	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
12474	bleu de hélio	PB15:3	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8
12476	bleu de Prusse	PB27	Komplex fer cyano	14038-43-8; 25869-98-1
12478	turquoise de hélio	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
12520	vert de hélio bleuâtre	PG7	Phthalocyanine (Cu, Cl)	1328-53-6
12522	vert émeraude	PG18	Hydrate d'oxyde de chrome	12001-99-9
12524	vert de hélio jaunâtre	PG36	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	14302-13-7
12526	vert de cobalt clair	PG19	Spinelle (Co, Zn)	8011-87-8
12528	vert de cobalt foncé	PG26	Spinelle (Co, Cr)	68187-49-5
12530	vert oxyde de chrome	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
12532	vert olive	PG36; PO62	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Benzimidazolone	14302-13-7; 75601-68-2
12640	ocre de titane doré	PBr24	Rutile (Ti, Cr, Sb)	68186-90-3
12642	terre d'ombre naturelle	PBr7; PY42	Pigment de terre; Hydrate d'oxyde de fer	-; 20344-49-4
12644	terre de Sienne naturelle	PY119; PBk9	Spinelle (Zn, Fe); Produit de carbonisation d'origine animal	68186-90-3; 8021-99-6
12646	rouge anglais	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
12648	terre de Sienne brûlée	PBr7; PBr33; PR101	Pigment de terre; Spinelle (Zn, Fe, Cr); Rouge d'oxyde de fer	-; 68186-88-9; 1309-37-1
12650	terre d'ombre brûlée	PR254; PY42/PR101/PBk11; PBk7	Dicéto-pyrrolo-pyrrole; Hydrate d'oxyde de fer; Suie	122390-98-1; 20344-49-4; 1333-86-4
12652	brun van Dyck	PG23; PBk7; PBr7	Silicate (Al, Fe); Suie; Pigment de terre	1344-98-5; 1333-86-4; -

**Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 12 000 000**  
**HORADAM<sup>®</sup> Gouache**

<b>art.N°</b>	<b>nom du produit</b>	<b>C.I.</b>	<b>Numéro CAS</b>
<b>12785</b>	gris neutre	PR255; PB60; PO62	Dicéto-pyrrolo-pyrrole; Bleu d'Indanthrène; Benzimidazolone
<b>12787</b>	noir d'ivoire	PBk1; PBk9	Aniline noir; Produit de carbonisation d'origine animal